

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Toute personne Adhérente au Studio M a accepté les dispositions du présent règlement intérieur lors de son adhésion et doit en respecter les dispositions pour le bon fonctionnement du Studio. Les personnes extérieures, bénéficiant d'une séance d'essai, sont soumises au même Règlement Intérieur que les Adhérent(e)s inscrit(e)s.

Ces dispositions sont les suivantes :

Accès

- 1. L'accès est strictement réservé aux Adhérent(e)s du Studio et aux personnes bénéficiant d'une séance d'essai.*
- 2. La prise de RDV est obligatoire pour les séances d'essai.*
- 3. Il est interdit de faire entrer des animaux dans l'établissement (sauf pour les chiens d'aveugles, voir les conditions avec le personnel).*

Horaires et fermeture annuelle

- 1. Les horaires d'ouverture ont été communiqués à l'adhérent et sont affichés dans le studio. Ils pourront être modifiés par le Studio M (jours fériés, vacances scolaires...) et être réduits en période de congés scolaires.*
- 2. Le Studio M pourra unilatéralement modifier ses horaires d'ouverture en l'indiquant par affichage dans le studio. L'adhérent pourra alors résilier sans préavis le contrat d'abonnement par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au studio dans un délai de quinze jours à compter de la modification, si la modification d'horaire entraîne une réduction des horaires et si cette modification des horaires affecte les cours auxquels il participe habituellement.*
- 3. Le studio pourra se réserver le droit de fermer 15 jours consécutifs pendant les fêtes de fin d'année.*

Utilisation de la salle, des installations et du matériel

- 1. Le port de vêtements et de chaussures de sport adaptés et exclusifs de toute autre utilisation est obligatoire.*
- 2. Il est demandé aux adhérents de ranger le matériel après utilisation.*
- 3. Il est demandé aux adhérent(e)s d'utiliser une serviette sur les tapis de sol.*
- 4. La Direction pourra interdire l'accès à toute personne en état de malpropreté ou d'ébriété ou présentant des plaies ou affections cutanées susceptibles de se propager en milieu humide.*

5. *Il est fortement recommandé de déposer ses affaires dans les casiers prévus à cet effet qui sont à la disposition des Adhérent(e)s exclusivement pour le temps de leur séance et libération des casiers dès le départ de l'Adhérent(e).*
6. *Il est recommandé aux Adhérent(e)s de ne laisser aucun objet de valeur dans leurs effets et/ou casiers.*
7. *Les vestiaires, les douches et les sanitaires doivent être laissés propres après usage.*
8. *Il est interdit d'abandonner au sol des papiers, emballages et débris divers.*
9. *Les frais exposés par le Studio M pour remédier aux salissures, détériorations et dégradations resteront à la charge de leur auteur. Les personnes ayant causé des détériorations aux matériels ou installations seront contraintes d'acquitter le montant de leur remise en état.*
10. *La Direction se réserve le droit d'exclure du Studio, par lettre motivée avec Accusé de Réception, toute personne dont l'attitude, le comportement ou la tenue serait inadapté ou irrespectueux, dérangerait le bon déroulement des séances et la tranquillité des autres adhérents ou serait contraire aux bonnes mœurs.*

Consommations

1. *Il est interdit de fumer à l'intérieur et devant la porte de l'établissement.*
2. *Il est interdit de manger dans le Studio.*
3. *Il est interdit d'apporter, de vendre ou de consommer des boissons alcoolisées.*
4. *Les bouteilles et flacons de verre sont interdits.*

Accidents – Sorties de secours

Chaque Adhérent(e) s'engage à alerter immédiatement les secours en cas d'accident dont il serait témoin.

Studio M décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel consécutif à une utilisation non conforme des installations et du matériel, au non-respect des règles de sécurité, à des plans d'entraînement ou à une surestimation par l'utilisateur de sa condition physique. Les accès aux sorties de secours doivent être libérés en permanence.

Vidéo-surveillance

Le Studio est placé sous vidéo-protection 24h/24h et 7j/7. Ces données sont archivées durant 30 jours et sont ensuite effacées.

TOUT MANQUEMENT A L'UNE DE CES REGLES POURRA ENTRAINER UNE EXCLUSION TEMPORAIRE OU DEFINITIVE DU STUDIO.